



# SOCIÉTÉ CANINE DE L'ÎLE DE FRANCE

Association loi 1901 - Affiliée à la Centrale Canine. Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture - Reconnue d'Utilité Publique.



## SÉANCE DE CONFIRMATION CANINE

sauf Berger Allemand, Jagdterrier (coup de feu interdit)

### MAISONS-ALFORT (94) le samedi 03 octobre 2020 de 14h à 17h30.

École Vétérinaire - Parking public face à l'École (sous La Poste)

Les mesures sanitaires seront suivies ; une convocation vous sera envoyée par mail.

Port du masque obligatoire - dans la mesure du possible, ne venir qu'à une seule personne par chien inscrit

#### Clôture des engagements :

**Courrier le 29 septembre 2020, date réception**

**Internet le 30 septembre 2020 sur [www.sccexpo.fr](http://www.sccexpo.fr)**

TARIFS	non membre	membre SCIF
1er Chien	39 €	29 €
2è Chien et suivant *	29 €	29 €

\* appartenant au même propriétaire

**Important : les engagements s'arrêteront avant les clôtures si le nombre de chiens par juge est atteint.**

NOM DU CHIEN + AFFIXE : .....

RACE : ..... N° Identification : .....

Sexe : ..... N° LOF : ..... Né(e) le : .....

Nom du père : .....

Nom de la mère : .....

Nom de producteur : .....

Nom du propriétaire : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Mail (obligatoire) : ..... Tél. : .....  
en MAJUSCULES

ATTENTION : pour les chiens tatoués, le tatouage doit être français et très lisible. Les chiennes en chaleur sont autorisées.

J'exonère la SCIF de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

**Inscription papier :** joindre à cette feuille d'inscription dûment remplie et signée

- une copie du certificat de naissance ou pedigree export
- une copie de la carte d'identification (tout chien disposant d'un n° de pedigree étranger et vivant en France doit être Inscrit à l'I-Cad)
- un chèque à l'ordre de SCIF (voir tarif ci-dessus - joindre copie carte membre SCIF 2020 si tarif appliqué).
- **pour les chiens de 2è catégorie et (ou) nés à l'étranger, copie de la vaccination antirabique à jour.**

**A envoyer à :**

SCIF - ENVA - Confirm MA0310 - Bât. Girard - 7 av du Général de Gaulle - 94704 Maisons-Alfort cedex.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE**



L'inscription à la séance de confirmation me donne droit, sans paiement supplémentaire, de devenir membre de la SCIF, ce qui me permet de bénéficier de réductions lors des inscriptions aux expositions et à l'entrée gratuite comme visiteur pour moi-même et mon conjoint aux expositions de la SCIF, sur présentation de ma carte de membre qui va m'être envoyée.

En cas de refus, le signaler lors de la séance de confirmation, ou par mail [scif@wanadoo.fr](mailto:scif@wanadoo.fr)

Nom, prénom conjoint : .....

Lu et Approuvé et Signature :

#### IMPORTANT : RESPECTER OBLIGATOIREMENT L'HORAIRE DONNÉ

Le jour de la confirmation vous devez vous munir :

- de votre convocation qui vous servira d'autorisation d'accès au site
- l'original du certificat de naissance ou pedigree export
- l'original de la carte d'identification
- le formulaire de demande de confirmation dûment rempli
- le passeport ou carnet de santé à jour de vaccinations

Pas de remboursement en cas d'absence, pas d'inscription ni de paiement sur place. Si le nombre de chiens n'était pas suffisant ou si un juge était indisponible, la séance pourrait être annulée.

**RENSEIGNEMENTS au 07 89 41 88 44**

**mail : [scif@wanadoo.fr](mailto:scif@wanadoo.fr)**